

Lancement du cluster „EcoDev“



Le ministre Jeannot Krecké (4e d.dr.) entouré par les différents responsables du projet

Photo: Armand Jaminet

En présence du Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur Jeannot Krecké le lancement du cluster des éco-technologies et du développement durable «EcoDev» a eu lieu dans les locaux de la société Préfalux à Junglinster.

Le programme gouvernemental prévoit une politique de diversification économique en mettant l'accent sur les secteurs innovants. Depuis l'année 2004, la mise en place des plans d'action logistique et technologiques de la santé a déjà été réalisée. Le troisième plan d'action, qui concerne les éco-technologies, adopté le 9 jan-

vier dernier par le Conseil de Gouvernement, prévoit le soutien à la création d'un cluster.

Stimuler les entreprises

Le Ministre Krecké s'est félicité du démarrage du cluster «EcoDev» dont la création constitue une des démarches concrètes et visibles du plan d'action en faveur des éco-technologies. Il a souligné le fait que le Luxembourg dispose d'un réel potentiel de développement à moyen et long terme dans ce domaine. C'est donc primordial que le Luxembourg

s'engage et stimule les entreprises du domaine des éco-technologies, vu qu'elles ont un impact à la fois sur la protection de l'environnement et sur la diversification économique, suivant le Ministre.

Il incombe par la suite à Laurent Magi, animateur du cluster, d'expliquer le programme cluster «EcoDev» qui propose de regrouper les entreprises et centre de recherche publics et privés, ayant des intérêts communs et développant des relations de coopération technologiques. Les objectifs sont d'augmenter la compétitivité des entreprises participantes,

d'assister la politique du Gouvernement, p.ex. dans le développement endogène de l'économie nationale, et de promouvoir le Luxembourg comme pays «high-tech».

Création des groupes de travail thématiques

Magi a également annoncé la création de groupes de travail thématiques qui permettront aux membres du cluster de se rencontrer, de s'échanger et d'accéder plus facilement aux technologies clés et aux réseaux de compétences. Un comité de pilotage sera constitué dans les prochaines semaines et plusieurs manifestations seront organisées par le cluster au cours de l'année 2009.

Deux entreprises ont témoigné de l'importance d'investir dans les éco-technologies et des perspectives de développement qu'elles offrent. Jean Schummer, gérant de L.E.E. S.à.r.l et Eco-Innovation a exposé les activités de sa société spécialisée dans le développement et la planification de projets dans le secteur des bioénergies. La première grande installation de biométhanisation luxembourgeoise a

été réalisée dans la commune de Redange. Deux projets importants, voir la planification, la réalisation et la mise en service d'une installation de traitement de déchets biodégradables à Ankara en Turquie et la planification d'une installation de biométhanisation à Luxia en Chine ont été mises en route pour 2009.

Maison passive en 65 jours

Pascal Lecoq, Administrateur délégué de Préfalux S.A. a présenté le positionnement de l'entreprise dans la recherche de solutions énergétiquement performantes et innovantes en matière de travaux de construction en bois.

Préfalux s'était engagée p.ex. à livrer une nouvelle maison dans un délai de deux mois. Après la démolition de l'immeuble existant, ayant commencé le 22 mai 2008, la nouvelle maison meublée, équipée et prête à être habitée, était livrée le 25 juillet 2008. Cette maison de 135 m2 est une construction passive entièrement en bois. Une préfabrication poussée et une maîtrise des détails ont permis de réaliser cette prouesse.